



Syndicat National “ **FORCE OUVRIERE** ”

des Finances Publiques

Section de l’EURE

Compte rendu du CTL du 11 juin 2015.

En liminaire, FO DGFIP 27 a mis l'accent sur les fermetures de postes annoncées et réaffirmé son attachement à un service public de proximité. Nous avons posé un certain nombre de questions concrètes auxquelles nous avons demandé expressément au directeur de répondre.

1. Présentation du DUERP et du PAP

Le DUERP a été transmis aux comptables en janvier mais seuls 44 % sont remontés. 3 groupes de travail se sont tenus sur le sujet et on peut noter une baisse de 30 % de risques constatés. Ce chiffre s'explique par la fin de l'installation provisoire d'Evreux Sud à l'IUFM et le déménagement de la Paierie à la Cité Administrative. Il est à noter une meilleure prise en compte des risques psycho-sociaux. Les plus importants sont intégrés dans le PAP. Un bilan sera présenté en CHS

Nous avons fait remarquer que l'augmentation du signalement des RPS (risque psycho-sociaux) ne faisait que commencer avec les conditions de travail qui se dégradent sans arrêt.

M. Roche a déclaré que même si le chef de poste est en première ligne, il incombe au directeur de trouver des solutions à long terme. Dont acte. Nous attendons de voir et serons vigilant sur ce point.

2. Bilan de la formation professionnelle

FO DGFIP 27 peut saluer la volonté du Directeur à accroître le nombre de jour de formation par agent. Pour autant, une réflexion est à mener sur les sujets traités en formation, un recensement des besoins sera donc mis en place.

3. Aménagement du réseau

M. Roche précise qu'il s'agit d'une consultation sur la feuille de route 2016 avec des restructurations au 01/01/2016 mais « différables » dans l'année. L'idée de ce plan est de regrouper voire de spécialiser les postes pour dégager des marges.

A FO, nous savons ce que « dégager des marges » signifie en langage de Direction : c'est « suppression de postes » ! M. Roche affirme que là n'est pas l'objectif mais il précise qu'il n'y aura pas de moratoire sur les postes ayant subi les fusions et qu'ils seront également susceptibles de perdre des postes !! Nous avons donc bien compris !

FO DGFIP 27 s'est à nouveau déclaré contre les permanences en mairie qui ne sont là que pour passer un peu de baume sur les élus ayant perdu encore plus de service public. D'autant que les modalités de mise en place de ces permanences ne sont pas encore définies par la Direction. L'agent qui sera là devra faire de l'accueil de proximité, fiscal et/ou SPL. En clair faire la promotion de tous les moyens de paiement et d'information dématérialisés qui éloignent petit à petit l'utilisateur de nos services.

En réponse aux questions posées dans notre liminaire, M. Roche a apporté quelques éléments :

- La fusion des 2 SIE ne semble pas poser de problèmes. La réécriture et la renumérotation des dossiers se fait informatiquement. Seuls quelques dossiers seront à reprendre manuellement.

FO a signalé que cet optimisme n'était pas du tout le ressenti des agents qui se sentent exclus des décisions : aucune réunion n'a été organisée en amont avec les personnels. L'AGFIP annonce que des réunions sur la réorganisation de la structure se tiendront courant dernier trimestre sous la direction de M. Lechat.

- Suite à la requalification des postes, il n'y aura pas d'exception dans le reclassement : celui-ci suivra son cours. Pour ce qui est de la création d'adjoint cadre A dans ces nouveaux postes qui vont atteindre une taille conséquente, la décision est à l'étude.

Toutefois nous avons une certitude, 1 fermeture de poste = 1 poste de comptable supprimé !

Les comptables qui vont voir leur poste fermé seront ALD en attendant le mouvement de mutation.

- Pour les agents, aucune décision n'est encore prise quant à la répartition des postes dans les trésoreries accueillantes. Pour toutes les problématiques RH, la Direction estime avoir correctement informé les agents. Nous avons donc fait part de notre étonnement sur ce sujet, puisque nous avons reçu de nombreuses questions des collègues concernés par les fermetures. Nous avons donc demandé la tenue de réunions avec du personnel RH afin que des réponses précises soient apportées. M. Roche n'est pas contre et a tenu à rappeler que les agents peuvent à tout moment saisir le service pour obtenir des informations.

- Le gestion de l'hôpital de Pacy se fera à la trésorerie de Vernon. L'éventualité d'une gestion par la TPH ne peut se faire que dans le cadre d'une restructuration à l'initiative de l'hôpital.

Pour ce qui est du calendrier des diverses opérations à conduire en postes et en direction dans le cadre de la fusion, aucune réponse claire. Des réunions vont avoir lieu ...bientôt...